



**BOUCLE  
NORD  
DE SEINE**  
Métropole du Grand Paris

# Plan Nature Territorial 2024-2027

*Redonner sa place au vivant  
à Boucle Nord de seine*

## FICHES ACTIONS



# AXE 1 / DONNER TOUTE SA PLACE À LA NATURE SUR LE TERRITOIRE



## FICHE ACTION 1

RENFORCER LA PLACE DE LA NATURE AVEC LES OUTILS DE PLANIFICATION ET DE PROTECTION

### OBJECTIFS

- Protéger l'ensemble des espaces verts existants, que ce soit dans leurs emprises ou leurs qualités et favoriser la renaturation
- Donner à l'arbre en ville une valeur réglementaire afin de le protéger face à la densification urbaine

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Veiller à la protection de l'environnement via le PLUi

- Finaliser l'élaboration du PLUi.
- Veiller à la prise en compte des OAP dans les projets d'aménagement.
- Faire évoluer au besoin le PLUi pour poursuivre la protection de la nature.

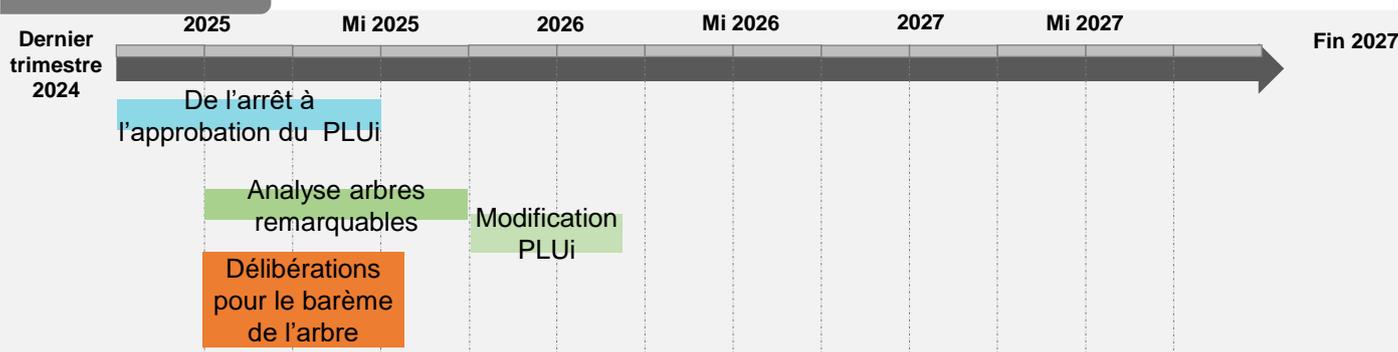
#### Recensement et protection des arbres remarquables

- Réaliser un recensement des arbres remarquables (intégrant notamment un recensement participatif) et s'appuyer sur des experts pour objectiver le caractère remarquable des arbres identifiés.
- Modifier le PLUi pour protéger les arbres remarquables identifiés.

#### Mise en place du barème de l'arbre

- Partager avec l'ensemble des communes, l'outil Barème de l'arbre permettant de facturer la dégradation ou l'abattage d'un arbre appartenant à une commune du territoire.
- Faire passer une délibération dans chaque conseil municipal pour mettre en place le barème (condition de mise en œuvre du barème).

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Approbation du PLUi
- Arbres remarquables identifiés et protégés
- Barème de l'arbre mis en place dans les communes

### COÛT

---

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 1 / DONNER TOUTE SA PLACE À LA NATURE SUR LE TERRITOIRE



## FICHE ACTION 2

## RENATURER LE TERRITOIRE PAR LA RÉALISATION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT EXEMPLAIRES

### OBJECTIFS

- Renforcer la place de la nature dans le tissu urbain par la réalisation de projets d'aménagements ambitieux dans leurs qualités environnementales
- Faire de la Seine un lieu de nature et de loisirs

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Travailler aux côtés des villes et départements à la mise en œuvre de grands projets d'aménagement

- Veiller à la **bonne intégration des enjeux territoriaux au sein des grands projets d'aménagement** (valorisation du potentiel de nature, désimperméabilisation, lutte contre l'effet d'îlot de chaleur, etc ...).
- Se positionner en tant que **facilitateur pour la mise en œuvre des grands projets et notamment en bord de Seine** ( ex: projet des berges de Seine d'Argenteuil, quartier de Seine ou promenade bleue d'Asnières, ...).

#### Mettre en place un référentiel d'aménagement durable

- Travailler avec les communes et acteurs privés du territoire à la mise en place d'un **référentiel d'aménagement durable** permettant à tous d'adopter les pratiques d'aménagement, de chantier, de gestion les plus vertueuses et intégrant le plus la nature en ville (tant au niveau du bâti que des espaces extérieurs). Au-delà du renforcement de la nature, ce référentiel permettra d'affiner de manière opérationnelle les dispositions réglementaires du PLUi et intégrera plus largement des dispositions d'aménagement durable.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Remise de notes d'analyses des projets lors de la transmission de Permis de Construire ou d'éléments de projets par les communes ou départements
- Référentiel aménagement durable réalisé

### COÛT

**Référentiel d'aménagement durable** 60 k€ TTC

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 1 / DONNER TOUTE SA PLACE À LA NATURE SUR LE TERRITOIRE



## FICHE ACTION 3 MAXIMISER LE POTENTIEL DES SOLS DU TERRITOIRE PAR UN PARTAGE DE CONNAISSANCES ET LA SENSIBILISATION DES HABITANTS

### OBJECTIFS

- Améliorer la perméabilité des sols du territoire, afin de maximiser leur rôle dans la gestion du risque inondation
- Redonner vie aux anthroposols\* du territoire afin d'améliorer le fonctionnement écologique des milieux et augmenter la séquestration carbone du territoire

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

\* Anthroposol : Sol profondément modifié par l'activité humaine

**Améliorer la perméabilité des sols et leur potentiel de vie par le partage de bonnes pratiques**

- Par le biais de **l'atelier gestion** et d'une plateforme de partage, mutualiser les bonnes pratiques permettant de limiter l'imperméabilisation des sols et de favoriser leur potentiel de vie.
- Partager avec l'ensemble des porteurs de projet, le travail mené avec **AgroParisTech** sur **l'évaluation du risque sanitaire des sols** de la plaine d'Argenteuil, de manière à promouvoir une gestion sur place de la pollution des sols plutôt qu'un remaniement complet. En complément, mettre en place un **groupement de commandes** permettant de réaliser facilement des études de pollution et de perméabilité.

**Améliorer la qualité des sols par la sensibilisation des habitants**

- Poursuivre les actions de **sensibilisation au compostage** et aux déchets fermentescibles auprès des particuliers afin de favoriser un retour de la matière organique dans les sols, favorable au développement des micro-organismes du sol.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Poursuite du groupe de travail Gestion
- Groupement de commandes sur les analyses de sols
- Réalisation d'animations, à l'échelle de l'EPT, auprès du grand public sur le compostage et/ou les sols

### COÛT

---

**Les acteurs impliqués sont:**

**L'action est pilotée par:**

# AXE 1 / DONNER TOUTE SA PLACE À LA NATURE SUR LE TERRITOIRE



## FICHE ACTION 4

PROTÉGER ET RENFORCER LE POTENTIEL DES BERGES DE SEINE PAR L'AMÉNAGEMENT DE QUARTIERS EXEMPLAIRES ET LE RENFORCEMENT DES MODES ACTIFS

### OBJECTIFS

- Refonctionnaliser le corridor écologique le long de la Seine par une augmentation des espaces de Nature en berge de Seine.
- Améliorer la qualité de la trame blanche en berge par une pacification des axes routiers.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

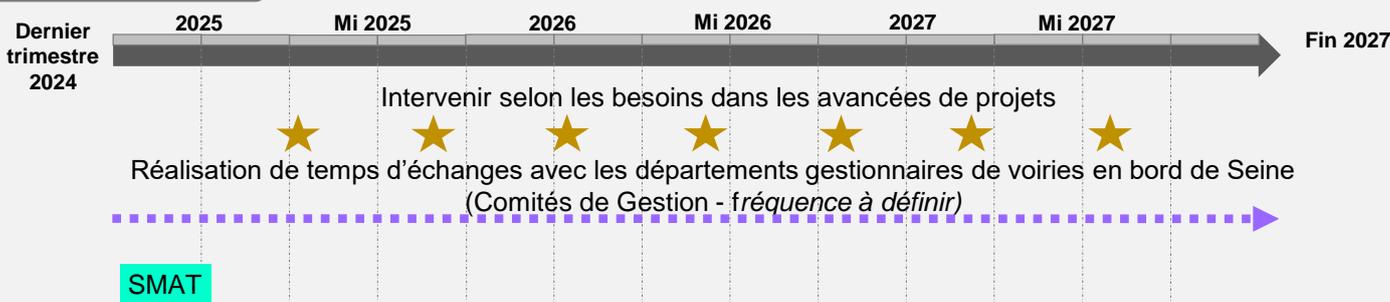
**Travailler aux côtés des villes et départements à la mise en œuvre de grands projets d'aménagement**

- Veiller à la bonne intégration des enjeux territoriaux au sein des grands **projets d'aménagement** en bord de Seine (valorisation du potentiel de nature, désimperméabilisation, lutte contre l'effet d'îlot de chaleur, etc ...).
- Se positionner en tant que **facilitateur pour la mise en œuvre des grands projets en bord de Seine** ( ex: projet des berges de Seine d'Argenteuil, quartier de Seine ou promenade bleue d'Asnières, ...).

**Pacifier les axes en bord de Seine par grâce au SMAT et au lien avec les Départements**

- Promouvoir les modes actifs et faciliter la pacification des axes en bords de Seine par la réalisation du **Schéma des Mobilités Actives Territoriales (SMAT)**.
- Accélérer la pacification des voies en bord de Seine (majoritairement départementales) par un travail avec les Départements gestionnaires de ces voiries afin de renforcer la trame blanche sur le territoire.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Finalisation du SMAT
- Réalisation de Comités de Gestion avec les Départements gestionnaires
- Remise de notes d'analyses des projets lors de la transmission de Permis de Construire ou d'éléments de projets en bord de Seine

### COÛT

---



# AXE 1 / DONNER TOUTE SA PLACE À LA NATURE SUR LE TERRITOIRE



## FICHE ACTION 5

RENFORCER LA GESTION DE L'EAU A LA PARCELLE ET ENCOURAGER LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU DE MARES DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- Redonner une réelle place à la trame bleue, notamment au cœur de la boucle de la Seine
- Limiter le risque inondation du territoire par le renforcement des capacités d'infiltration à la parcelle

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Communiquer sur les aides à la désimperméabilisation

- **Mettre en lien** les communes et acteurs du territoire avec les **structures capables de financer** et d'accompagner les projets de désimperméabilisation.
- Accompagner, au besoin, au **montage de dossiers de subventions**.

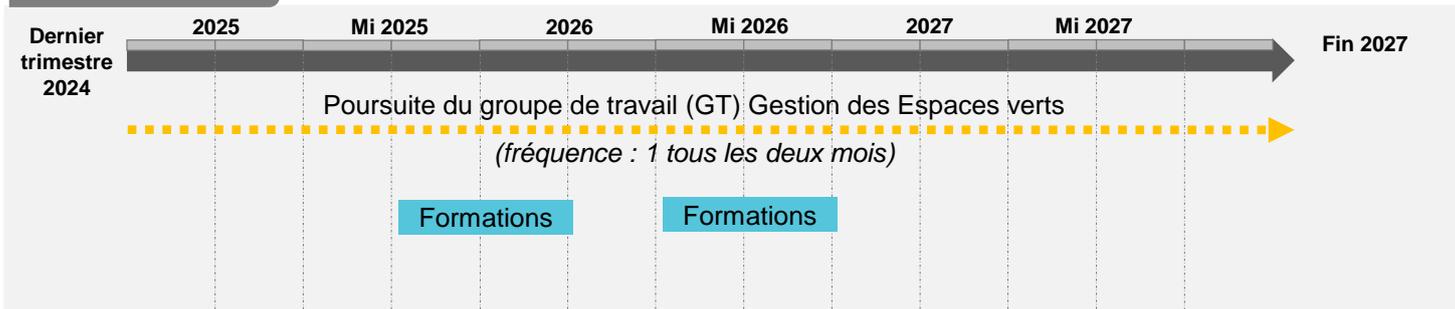
#### Améliorer la connaissance des mares

- Recenser les mares existantes, gérées par les communes.
- Mettre en place un **recensement participatif des mares** auprès des habitants.

#### Améliorer le réseau de mares

- Par le biais de l'atelier gestion et d'une plateforme de partage, **mutualiser les bonnes pratiques de gestion des espaces de mare**.
- Associer ponctuellement un écologue à certains atelier gestion pour travailler aux stratégies de gestion écologique des mares et proposer une offre de formation associée aux agents de terrain.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Poursuite du groupe de travail Gestion
- Mise en place d'un recensement participatif des mares
- Nombre de mares

### COÛT

**Ecologue** 1 k€ TTC

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 2 / AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



## FICHE ACTION 6 RENFORCER LE POTENTIEL DES ESPACES PUBLICS DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- Renforcer le potentiel de nature et de rafraîchissement des espaces publics du territoire afin de favoriser la structuration d'une trame verte de qualité sur le territoire
- Eviter l'imperméabilisation et la dégradation des potentiels de nature des espaces publics

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

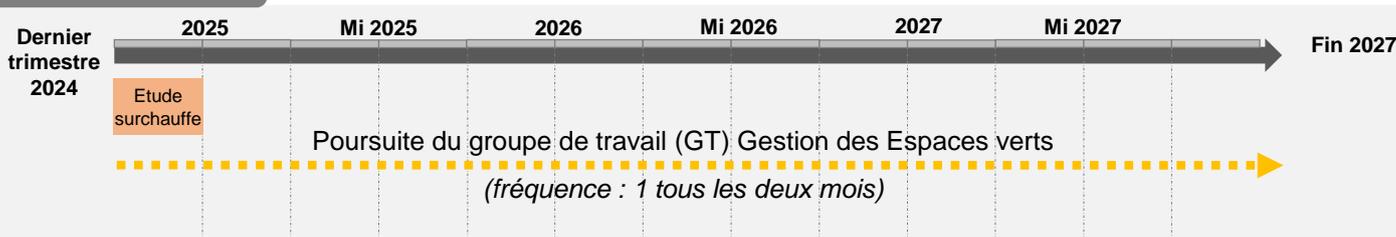
#### Partager les bonnes pratiques d'aménagement et de gestion

- Par le biais de **l'atelier gestion** et d'une plateforme de partage, mutualiser les bonnes pratiques d'aménagement permettant de limiter l'imperméabilisation ponctuelle (limiter dans les parcs par exemple les sols souples et revêtements bitumineux) et les pratiques de gestion maximisant le potentiel écologique des espaces de nature.
- Mettre en place un **document de référence** recensant les pratiques des communes et d'acteurs extérieurs qui maximisent ces potentiels.
- Travailler avec les acteurs de la gestion et l'atelier gestion pour mutualiser certaines actions à une échelle territoriale.

#### Définir des préconisations via la réalisation de l'étude sur la surchauffe urbaine

- Valoriser les actions de lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain par le biais du **plan d'actions de l'étude sur la surchauffe**.
- Identifier les espaces où il est le plus important de maximiser les actions (pour agir à la fois en faveur de la biodiversité et de la constitution d'îlots de fraîcheur) via l'étude sur la surchauffe urbaine.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Etablissement d'un plan d'actions via l'étude surchauffe
- Poursuite des groupes de travail Gestion et Agriculture
- Mise en place de plateformes de partage
- Mise en place d'un document de référence recensant les bonnes pratiques de gestion

### COÛT

---

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 2 / AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



## FICHE ACTION 7

MESURER ET VALORISER LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- Améliorer la gestion écologique des espaces verts grâce à des gestionnaires mieux formés.
- Valoriser le renforcement de la nature en ville par une augmentation de sites labellisés en gestion écologique, venant compléter les bilans de plantation.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

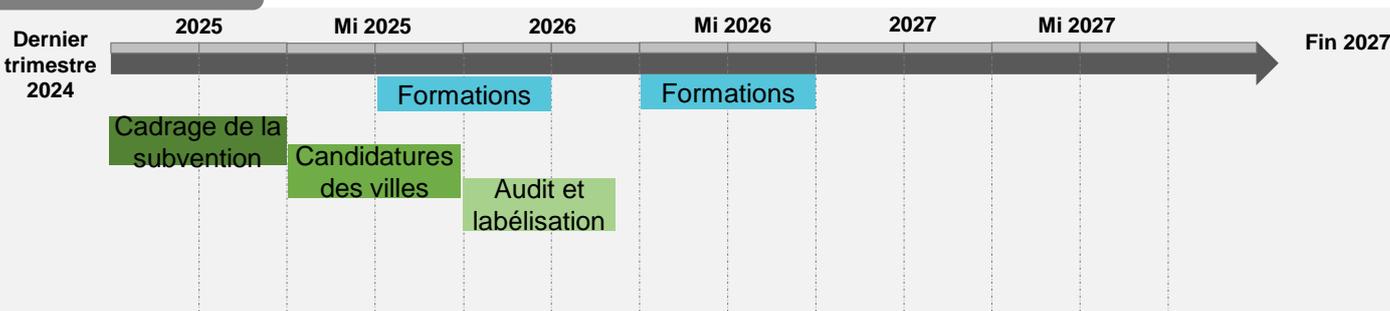
#### Identifier les secteurs à valoriser et en améliorer la connaissance

- Echanger avec les communes sur les espaces publics (au sein, ou à proximité des trames écologiques) qu'il serait opportun de valoriser par une gestion écologique.
- Proposer une **offre de formation aux gestionnaires d'espaces publics** pour être en capacité d'améliorer leur gestion vers des pratiques plus écologiques et de réaliser des inventaires via des protocoles de **sciences participatives** de type Propage, Florilège.

#### Subventionner la labellisation Eco-Jardin de 2 sites par ville

- Mettre en place un cadre pour financer la **labellisation de jusqu'à 2 sites Eco-Jardin par ville**, prioritairement des sites à fort potentiels au sein des corridors.
- Sélectionner les sites les plus opportuns.
- Coordonner et financer l'audit pour les labélisations.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Formation d'agents à la gestion écologique
- Labellisation de sites EcoJardins (2 par ville)

### COÛT

**Formations** 5 k€ TTC

**Labellisation EcoJardin** 8 k€ TTC

Les acteurs impliqués sont:

VIGIENATURE École



Plante&Cité



L'action est pilotée par:



# AXE 2 / AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



## FICHE ACTION 8

### AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ESPÈCES ET LEUR ÉQUILIBRE SUR LE TERRITOIRE

#### OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance des espèces afin de connaître les équilibres existants et ceux à restaurer.
- Renforcer le bon équilibre des milieux pour améliorer l'autorégulation des espèces et éviter ainsi la prolifération d'espèces nuisibles telles que les moustiques tigre.

#### MOYENS MIS EN ŒUVRE

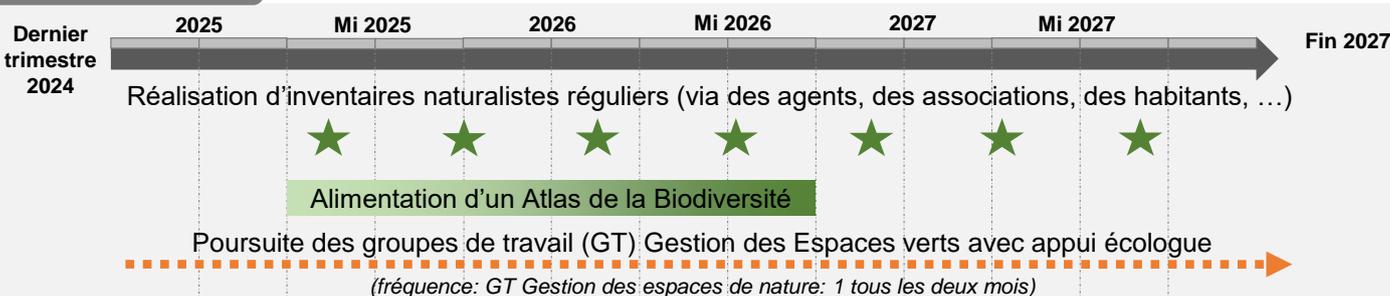
##### Améliorer la connaissance des espèces sur le territoire et la valoriser

- Mettre en place un **recensement participatif** des espèces afin d'augmenter la connaissance de la biodiversité sur le territoire.
- Donner de la visibilité au recensement participatif via des **communications directes** aux habitants, un **concours photo** sur la biodiversité et des **formations aux sciences participatives** pour des groupes d'habitants.
- Structurer la connaissance des espèces au sein **d'un Atlas de la Biodiversité** venant compléter l'étude sur les trames environnementales déjà réalisé.

##### Enrichir les réflexions du groupe de travail gestion par une approche écologique

- Améliorer les **équilibres écologiques** permettant une régulation naturelle des espèces (limitant ainsi la prolifération d'espèces nuisibles et/ou invasives) par le renforcement de pratiques de gestion écologiques via l'appui d'écologues au sein du groupe de travail dédié et grâce à une meilleure connaissance des espèces.

#### TEMPORALITÉ



#### INDICATEURS DE SUIVI

- Augmentation du nombre d'inventaires sur le territoire
- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité
- Meilleur contrôle des espèces nuisibles et/ou invasives

#### COÛT

<b>Atlas de la biodiversité</b> (Subventionnable)	245 k€ TTC
<b>Communication recensement</b>	5 k€ TTC

#### Les acteurs impliqués sont:



#### L'action est pilotée par:



# AXE 2 / AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



## FICHE ACTION 9

AMÉLIORER LA GESTION DE L'ENSEMBLE DES ESPACES DE NATURE PAR UN TRAVAIL COLLABORATIF AVEC LES MULTIPLES GESTIONNAIRES

### OBJECTIF

- Renforcer le potentiel de nature des espaces à gestion non communale présents sur le territoire (délaissés des voies départementales ou nationales, voies ferrées) afin de favoriser la structuration d'une trame verte de qualité sur le territoire

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

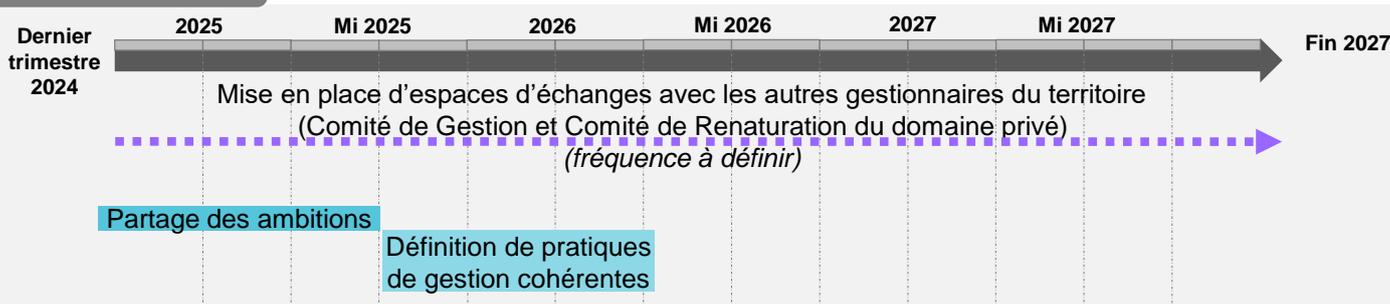
#### Mettre en place des temps d'échanges entre gestionnaires publics

- Mettre en place un groupe de travail entre gestionnaires (**Comité de Gestion**) pour croiser les ambitions de trames écologiques avec leurs pratiques de gestion actuelles et projetées.
- Travailler à définir des pratiques de gestion cohérentes entre gestionnaires pour aboutir à une amélioration des qualités écologiques des trames existantes et potentielles et les rassembler dans un document commun.

#### Travailler en collaboration avec les acteurs privés du territoire et les bailleurs

- Mettre en place un **espace d'échanges avec les bailleurs et les acteurs privés (Comité de Renaturation du domaine privé)** pour partager les volontés du territoire en matière de renforcement des trames écologiques et outiller ces acteurs.
- Identifier les financements potentiels pour faciliter la mise en œuvre de cette gestion et faciliter l'obtention des financements.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en place des comités de Gestion et de Renaturation du domaine privé
- Mise en place d'une feuille de gestion commune

### COÛT

---

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 2 / AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



## FICHE ACTION 10 AMÉLIORER LES PRATIQUES D'ÉCLAIRAGE POUR RENFORCER LA PRÉSENCE D'ESPÈCES SUR LE TERRITOIRE

### OBJECTIFS

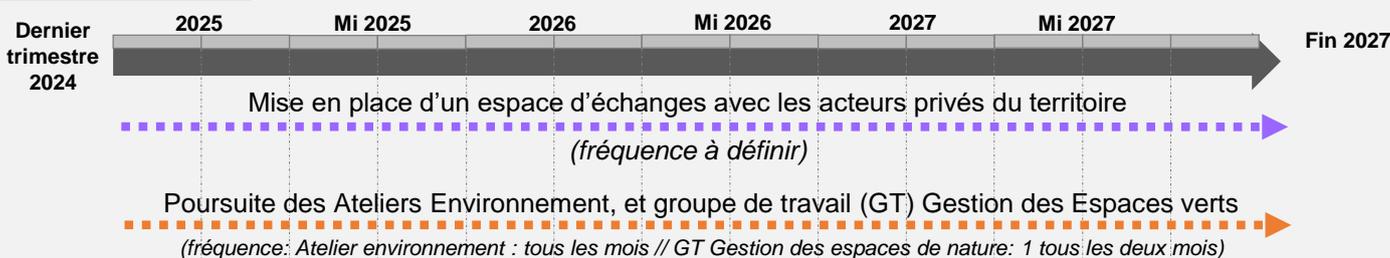
- Développer la trame noire pour accroître la biodiversité sur le territoire
- Renforcer la trame blanche pour offrir des zones de calme aux espèces et ainsi renforcer la biodiversité.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

**Travailler aux côtés des villes et des acteurs privés sur leurs pratiques d'éclairage**

- Par le biais des **ateliers Environnement et Gestion** mutualiser les **bonnes pratiques en matière d'éclairage** et identifier les secteurs ou étendre ces pratiques.
- Mettre en place un espace **d'échanges avec les bailleurs et les acteurs privés (Comité de Renaturation du domaine privé)** pour partager les volontés du territoire en matière de renforcement des trames écologiques (y compris sur la trame noire) et outiller ces acteurs.
- Définir un **outil à l'attention des communes et acteurs privés leur permettant d'adopter des pratiques d'éclairage raisonnées** dans les secteurs les plus sensibles.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Poursuite des groupes de travail Environnement et Gestion
- Mise en place d'un Comité de Renaturation du domaine privé avec les acteurs privés et bailleurs
- Mise en place d'un outil pour améliorer les pratiques d'éclairage

### COÛT

---

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 3 / CHANGER L'APPROCHE DE LA NATURE



## FICHE ACTION 11 RENFORCER LE CADRE PARTENARIAL TECHNIQUE ET FINANCIER AFIN DE MUTUALISER ET FACILITER LES DÉMARCHES AUTOUR DE LA NATURE EN VILLE

### OBJECTIFS

- Faciliter la réalisation des projets du territoire grâce à un réseau de partenaires capables d'être porteurs d'appuis techniques ou financiers
- Faciliter la mise en œuvre des projets sur le territoire grâce à une centralisation des aides et la structuration de candidatures territoriales aux appels à projets adéquats

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

**Tisser et renforcer le réseau partenarial**

- Assurer la présence du territoire aux **événements partenariaux** afin d'inscrire le territoire et ses projets au sein du réseau d'acteurs le plus pertinent possible.
- Mettre en place, dans le cadre de chaque projet du territoire, un **comité des partenaires** permettant de faire un point d'actualité sur les avancées de l'opération et pérenniser les partenariats.

**Nouer un lien fort avec les communes et les acteurs privés du territoire et faciliter la recherche de financements**

- Poursuivre l'ensemble des **ateliers** mis en place afin d'échanger régulièrement sur les avancées et difficultés de chaque commune et mobiliser, le cas échéant, les partenaires les plus pertinents.
- Renforcer le lien avec les sites d'activité (et notamment le Port et les acteurs de zones économiques) par l'organisation d'événements dédiés.
- Réaliser un **suivi des aides** que peuvent solliciter les communes ou acteurs privés pour mettre en œuvre leurs actions de renaturation. Recenser l'ensemble des dispositifs au sein d'un dossier partagé unique. Réaliser, au besoin, le dossier de subvention pour des appels à projets nécessitant un portage territorial.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Poursuite des ateliers Environnement, visio flash, et des groupes de travail Gestion et Agriculture
- Réalisation de Copart sur les projets opportuns
- Mise en place d'un espace de partage recensant les subventions
- Réalisation de dossiers de subvention communs

### COÛT

---

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# AXE 3 / CHANGER L'APPROCHE DE LA NATURE



## FICHE ACTION 12

AGIR EN TANT QUE FACILITATEUR POUR RENFORCER L'AGRICULTURE URBAINE AU SEIN DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- Participer à faire du projet de la plaine d'Argenteuil un projet d'envergure à l'échelle métropolitaine et régionale
- Valoriser l'agriculture urbaine pour sa capacité à développer la nature dans les interstices de la ville et à être un levier majeur de sensibilisation à la nature et à l'alimentation durable

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

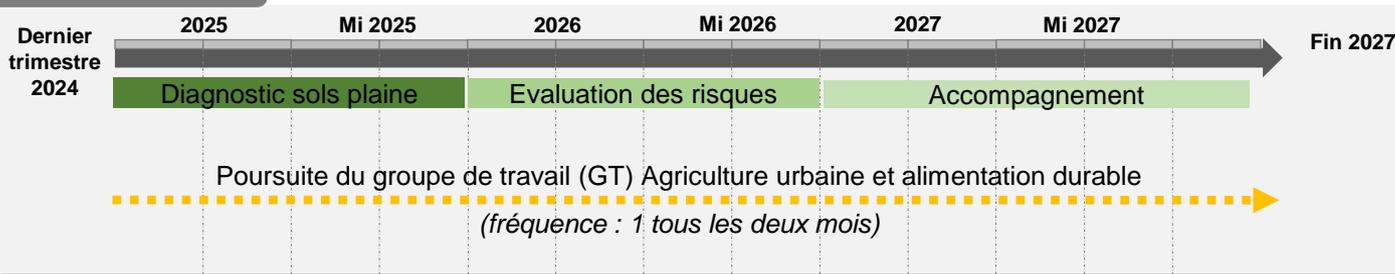
#### Participer à la reconquête de la plaine d'Argenteuil

- Travailler aux côtés de la ville d'Argenteuil et d'Ile de France Nature à la **reconquête de la plaine d'Argenteuil** (notamment sur les sujets de sol et de nature, ainsi que sur l'inscription métropolitaine du projet).
- **Travailler avec AgroParisTech à l'évaluation du risque sanitaire** du projet de la plaine d'Argenteuil par rapport à la qualité des sols en place.

#### Poursuivre le travail de mise en commun avec les communes et les bailleurs

- Poursuivre les **ateliers agriculture** et alimentation durable.
- Associer plus régulièrement les bailleurs aux ateliers agricoles afin de favoriser l'aménagement de jardins au sein du parc social.
- Valoriser le travail mené avec AgroParisTech sur la qualité des sols de la Plaine d'Argenteuil auprès des autres communes et acteurs du territoire pouvant se confronter à des problématiques similaires.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en place d'une feuille de route aux pratiques sanitaires acceptables pour le projet de la plaine d'Argenteuil
- Poursuite du groupe de travail Agriculture et alimentation durable

### COÛT

**Etude Plaine** 150 k€ TTC

Les acteurs impliqués sont:



# AXE 3 / CHANGER L'APPROCHE DE LA NATURE



## FICHE ACTION 13 FAIRE RAYONNER À UNE ÉCHELLE TERRITORIALE LES SITES DE NATURE ET DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

### OBJECTIF

- Valoriser à une échelle territoriale les sites de nature et de sensibilisation à l'Environnement afin de permettre au grand public et particulièrement aux enfants de développer une sensibilité accrue à la protection de la nature,

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

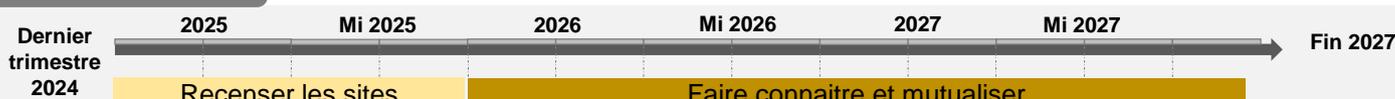
#### Recenser les sites de sensibilisation et les faire connaître

- **Identifier les sites de nature et de sensibilisation à l'environnement.** Recenser les potentiels de sensibilisation sur place (espace potager, animaux présents, espaces en gestion écologique, etc...) et les périodes où l'accueil de public est possible.
- **Faire connaître ces sites** à l'ensemble des acteurs de la sensibilisation à l'environnement du territoire, et notamment aux agents des communes. Faciliter la mise en place d'actions de sensibilisation d'une ville à l'autre au sein de ces sites.

#### Communiquer à une échelle territoriale sur les actions locales

- **Promouvoir tous les évènements des sites** de nature et de sensibilisation permettant aux habitants une plus grande sensibilité environnementale.

### TEMPORALITÉ



### INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en place d'un outil de connaissance des sites de sensibilisation à la nature

### COÛT

--

Les acteurs impliqués sont:



L'action est pilotée par:



# BILAN DES ACTIONS

## DOCUMENTS CADRE

- Atlas de la biodiversité territoriale
- PLUi intégrant un recensement des arbres remarquables avec une protection associée
- Référentiel d'aménagement durable
- Etude pollution et potentiels agricole sur le site d'agriculture urbaine de la plaine d'Argenteuil
- Référentiel des bonnes pratiques de gestion du territoire
- Mise en œuvre du plan d'action de l'étude surchauffe

## ECHANGES ET PARTENARIATS

- Poursuite des ateliers avec les villes (atelier Environnement, atelier Gestion des espaces verts, atelier Agriculture urbaine)
- Mise en place de temps d'échanges avec d'autres gestionnaires (comité de gestion avec les autres gestionnaires publics, comité de renaturation du domaine privé)
- Mise en place d'actions auprès des entreprises, des bailleurs et des copropriétés
- Valorisation auprès de partenaires institutionnels

## FORMATIONS AGENTS ET MONTÉES EN COMPÉTENCE

- Formations des agents communaux aux pratiques écologiques, favorables à la biodiversité du territoire
- Appui ponctuel d'écologues aux groupes de travail

## SOUTIEN AUX PROJETS

- Appui ponctuel au montage de dossiers de subvention
- Mise en place d'un accord cadre d'analyse des sols
- Financement de la labélisation EcoJardin de nouveaux sites



## GRAND PUBLIC

- Sensibilisation au compostage
- Communication sur les recensements participatifs
- Concours photo sur la biodiversité dans le cadre du recensement participatif
- Formation aux sciences participatives
- Valorisation des sites d'agriculture urbaine existants

